

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix- Travail- Patrie

MINISTRE DE LA DECENTRALISATION
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

SECRETARIAT GENERAL

PROJET GOUVERNANCE LOCALE ET
COMMUNAUTES RESILIENTES

UNITE DE GESTION



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF DECENTRALIZATION
AND LOCAL DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

LOCAL GOVERNANCE AND RESILIENT
COMMUNITIES PROJECT

MANAGEMENT UNIT

NOM DU PAYS : République du Cameroun

NOM DU PROJET : Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG)

CREDIT IDA : N° 72130-CM

INTITULE DE LA MISSION : Recrutement d'un Expert Social au sein de l'Unité de Coordination Régionale (UCR) de l'Extrême-Nord du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes.

AVIS A SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

N° 0052/ASMI/MINDDEVEL/PROLOG/UGP/SPM/CA-SPM/2026 DU 05 FEV 2026
POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT SOCIAL AU SEIN DE L'UNITE DE COORDINATION REGIONALE
(UCR) DE L'EXTREME-NORD DU PROJET GOUVERNANCE LOCALE ET COMMUNAUTES RESILIENTES.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Pour soutenir le Cameroun dans ses initiatives de gestion des risques d'aggravation de la violence, ainsi que sa politique de décentralisation, la Banque Mondiale a accordé au Gouvernement du Cameroun un financement sous forme de prêt à hauteur de 300 millions de dollars, soit environ 189, milliards de F CFA pour la mise en œuvre du Projet Gouvernance Locale et Résilience Communautaire (PROLOG). Ce projet combine l'appui à la décentralisation focalisée sur des engagements de développement tout en renforçant les capacités de résilience des communautés, notamment des ménages vulnérables impactés par les conflits.

L'objectif de développement du projet est d'améliorer l'accès des communautés aux infrastructures résilientes au changement climatique et de renforcer la capacité locale à gérer les ressources et à fournir des services. Pour atteindre cet objectif, le projet est articulé autour de quatre composantes :

Composante 1 : Amélioration des infrastructures communautaires et des services de base ;

Composante 2 : Amélioration du cadre de gouvernance à plusieurs niveaux et de la capacité des entités décentralisées à fournir des services ;

Composante 3 : gestion, suivi et évaluation du projet ;

Composante 4 : le CERC : Cette composante établira un fonds d'urgence qui pourra être déclenché en cas de crise d'origine humaine, de crise de santé publique ou de catastrophe naturelle, par la déclaration officielle d'une urgence nationale, ou sur demande officielle d'un des membres du gouvernement du Cameroun.

Les travaux d'infrastructures prévus dans le cadre du projet pourraient avoir des incidences négatives sur l'environnement ainsi que les riverains. Ceci appelle au respect des conformités au Cadre Environnemental de la Banque mondiale auquel est assujetti le présent Projet. A cet égard le Gouvernement du Cameroun a pris des mesures et actions qui permettraient de gérer efficacement les risques et impacts sociaux inhérents à ces travaux. Ces mesures et actions sont contenues dans le Plan d'Engagement Environnemental et Social du Projet (PEES).

Dans la perspective du suivi du respect des engagements environnementaux et sociaux, le MINDDEVEL souhaite recruter dans la région de l'Extrême-Nord un Expert Social qui travaillera au sein de l'Unité de Coordination Régionale avec résidence dans le chef-lieu de la Région.

II. ROLES ET RESPONSABILITES

Sous la supervision générale du Coordonnateur de l'UCR, et l'encadrement de l'Experte sociale de l'Unité de Coordination Nationale, et en collaboration avec les sectoriels au niveau de la Région, l'Expert social devra spécifiquement s'assurer du respect des prescriptions sociales liées à la mise en œuvre du projet. À cet effet, il sera chargé d'assurer les services ci-après :

- 1) Planification et coordination des diligences sociales

- Vérifier et apprécier l'effectivité, l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre des mesures sociales préconisées dans le projet ;
- Superviser, en liaison avec l'Expert Environnemental Régional et même de l'UGP, l'exécution du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), des Procédures de Gestion de la Main d'œuvre (PGMO), du Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP), du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP), du Cadre de Politique de Réinstallation (CPR)... ;
- Actualiser ou alors préparer, discuter, adopter, rendre public et mettre en œuvre tout plan de gestion sociale et/ou tout autre instrument requis pour chacune des activités du Projet sur la base du processus d'évaluation, conformément à la réglementation en vigueur au Cameroun et aux directives sociales du Groupe de la Banque mondiale ;
- Assurer le ciblage des projets/sous-projets en étroite collaboration avec le/la spécialiste en sauvegardes environnementales pour déterminer si ceux-ci intègrent les mécanismes sociaux prévus dans le projet et/ou impliquent la préparation d'un plan de réinstallation des populations ;
- Préparer le cas échéant les Termes de Référence (TDR) pour l'élaboration des études et instruments de sauvegardes sociales, en liaison avec l'Expert Environnemental ;
- Identifier, le cas échéant, des groupes défavorisés et marginalisés (femmes, jeunes, réfugiés, déplacés internes, personnes âgées, personnes handicapées, etc.) et formuler des appuis spécifiques à apporter dans les domaines d'intervention du projet ;
- Assurer l'interface du projet avec les structures régionales des Ministères techniques intervenant dans le projet et les administrations/organisations impliquées dans la gestion des aspects sociaux ;
- Assurer la coordination du suivi des indicateurs des performances sociales des sous-projets en fonction de l'évolution de la problématique au niveau des zones du Projet ;
- Superviser en collaboration avec l'Expert environnemental, la gestion des plaintes, et les autres partenaires dans le cadre des différents Comités de gestion des plaintes mis en place au niveau régional (Conseil Régional et UCR), local (au sein des Communes) et communautaire (points focaux désignés) ;
- S'assurer que le système de gestion des plaintes du projet est vulgarisé et fonctionnel (dans la réception des plaintes et dans leurs traitements adéquats) et rapporter les résultats du système à la coordination du projet, aux experts de suivi-évaluation et aux bailleurs de fonds ;
- Signaler sans délai tout incident ou accident lié au Projet qui a et/ou est susceptible d'avoir des conséquences graves au plan social, les communautés affectées, le public ou les travailleurs, notamment les éventuels accidents graves liés au Projet ;
- Veiller à ce que les éventuels fournisseurs et les prestataires de service du projet fournissent des rapports de suivi mensuels à l'Unité de Coordination Régionale du Projet (UCR), portant aussi bien sur les activités techniques que sur les aspects ESSS ;
- Effectuer sans délai toute autre tâche administrative et de gestion en lien avec ses fonctions qui lui serait transmise par le Coordonnateur régional ou par les experts sauvegardes de l'Unité de Gestion du Projet.

2) En matière de mise en œuvre du PTBA

- S'assurer de la prise en compte des problématiques sociales dans le Plan de travail opérationnel de l'Unité de Coordination Régionale ;
- Participer à l'évaluation consolidée du Plan de travail opérationnel de l'UCR à la fin de chaque trimestre.

3) En matière de Surveillance et de suivi social :

- Veiller au respect des Normes environnementales et Sociales de la Banque Mondiale, ainsi que de la législation nationale en matière sociale et de genre lors de la réalisation des études dans le cadre de la mise en œuvre du PROLOG au niveau régional ;
- Procéder à l'identification d'impacts sociaux potentiels non suffisamment identifiés ou traités par les maîtres d'œuvre, les CTD/CREP ou les entrepreneurs et y apporter des mesures d'atténuation ;
- Appuyer l'UCR dans la validation des documents de sauvegarde sociale (réalisés par les consultants indépendants) en collaboration avec le Responsable des questions environnementales et les administrations concernées ;
- Veiller à l'intégration des prescriptions sociales dans les Dossiers d'Appels d'Offres (DAO) et/ou Dossiers de demande de cotation (DDC), ainsi que dans le contrat des prestataires ;
- Veiller à l'intégration des mesures sociales d'atténuation et la prise en compte de leur coût dans le budget des sous-projets lors de l'élaboration des DAO ;
- Effectuer les missions de supervision sur le terrain en vue d'apprécier et d'évaluer l'effectivité de l'application des mesures de sauvegardes contenues dans les Plans de Gestion Environnementale (PGES), les Cahiers des Clauses Environnementales et Sociales (CCES), les Plans d'Hygiène, Santé et Sécurité (PHSS), du Plan d'intervention d'urgence, etc.
- Contribuer à la préparation technique des missions de supervision et de revue de la Banque Mondiale et répondre aux exigences requises à travers les aide-mémoires y relatifs ;

- Participer à la validation des rapports mensuels des maîtres d'œuvre en matière sociale.
- 4) Production des rapports / livrables attendus :
- Produire les rapports trimestriels sur la performance environnementale et sociale du Projet au niveau de l'UCR, en collaboration avec le Responsable des questions environnementales ;
 - Examiner les rapports de suivi social des sous-projets produits par les entreprises ;
 - Développer un système d'alerte et attirer l'attention du Coordonnateur de l'UCR sur les retards constatés dans la mise en œuvre des rapports prescrits selon les instruments de sauvegardes sociales ;
 - Vérifier et contrôler la mise en œuvre des conditions et charges liées à la remise en état des sites dans les documents contractuels ;
 - Suivre et évaluer les performances des acteurs institutionnels sur les aspects sociaux.

III. PROFIL DU CANDIDAT RECHERCHE

- Être détenteur(trice) d'un diplôme d'études supérieures (BAC + 5 ans) en sciences sociales, développement social local, gouvernance ou toute autre discipline similaire ;
- Justifier d'au moins cinq (05) années d'expérience professionnelle pertinente dans la gestion des questions sociales, notamment dans les activités de développement en zones rurales basée sur l'approche participative, l'analyse du milieu, la promotion féminine, l'emploi des jeunes, la prise en compte des groupes les plus vulnérables, etc. ;
- Avoir une bonne connaissance et expérience d'au moins trois (03) ans dans des projets de développement mis en œuvre conformément aux politiques de sauvegardes de la Banque mondiale, aux normes environnementales et sociales de performance de la Banque mondiale ou de tout autre bailleur de fonds international et institutions de développement internationales (BAD, BEI, AFD,) et aux directives sociales ;
- Avoir suivi la formation en ligne sur le Nouveau Cadre de Gestion Environnementale et Sociale de la Banque mondiale ;
- Avoir une expérience dans l'analyse et la gestion des risques et impacts sociaux ;
- Être familiarisé(e) avec les textes juridiques nationaux et internationaux applicables en matière de sauvegardes sociales.
- Avoir une expérience dans le secteur de la gouvernance et du développement local ;
- Avoir une bonne connaissance des outils informatiques standards (Word, Excel, Powerpoint, Internet...);
- Être apte à travailler sur le terrain ;
- Être capable de travailler en équipe et sous pression ;
- Avoir une maîtrise parfaite du Français (parlé et écrit) et pouvoir communiquer de façon satisfaisante en Anglais ;
- Avoir une bonne capacité de rédaction, expérience dans la tenue de consultations publiques et facilité à s'exprimer et à restituer de manière simple et claire autour de la problématique de l'intégration des jeunes et des groupes défavorisés ;
- Avoir une bonne compréhension des concepts de cohésion sociale, du contrat social et de l'inclusion sociale des couches vulnérables dans la mise en œuvre des projets ;
- Avoir d'excellentes connaissances du milieu rural camerounais et être capable de voyager dans les zones reculées du pays.
- Atouts
- La maîtrise des langues locales populaires (fulfulde, arabe...) ;
- Avoir une expérience dans un projet d'infrastructures ;
- Avoir une expérience sur les questions de genre et inclusion sociale.

IV. DUREE DU CONTRAT ET LIEU D'AFFECTATION

Le ou la candidat(e) retenu (e) sera recruté (e) sur la base d'un contrat à durée déterminée conformément aux dispositions du décret 2021/7341/PM du 13 octobre 2024 fixant les règles régissant la création, l'organisation et le fonctionnement des programmes et projets de développement. La durée du contrat sera de deux (02) ans éventuellement renouvelables sur la durée du projet avec une période probatoire de quatre (04) mois. Le renouvellement ne pourra intervenir que si les états de service sont satisfaisants pour le Projet et pour la Banque Mondiale. L'évaluation de la performance du chaque consultant recruté se fera annuellement sur la base de contrats de performance incluant des indicateurs de résultats prédéterminés et ce, à partir du 4^{ième} mois (fin de la période probatoire) après la notification de démarrage et vers la fin de la période contractuelle.

Le candidat retenu devra être disponible immédiatement au lieu de travail Maroua et disposé à couvrir toute la région de l'Extrême-Nord.

V. CRITERES D'EVALUATION

Les dossiers de candidatures seront évalués sur la base de l'expérience et des qualifications des candidats.

L'évaluation sera réalisée en deux étapes : Une première étape consistant en l'analyse des dossiers suivie d'une deuxième étape consistant à l'audition des candidats aux qualifications pertinentes issus de la première étape.

- Analyse des dossiers de candidatures :

L'analyse des dossiers consistera en une évaluation basée sur :

- ✓ L'éligibilité ;
- ✓ L'expérience du candidat par rapport à la mission ;
- ✓ L'évaluation des compétences.

L'analyse des compétences des candidats sera réalisée à partir de l'interview.

Chaque étape d'évaluation des candidatures représentera 50% de la note finale. Seuls les candidats ayant obtenus 60% de la note de la première étape seront admis à la phase d'interview.

VI. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par mail (PDF) et devront comprendre les documents suivants ;

- Une lettre de motivation détaillée (adressée au Coordonnateur National), faisant ressortir les capacités spécifiques du candidat qui l'aideront à réussir sa mission ainsi que la collaboration avec les principales parties prenantes ;
- Un curriculum vitae (CV) du candidat mettant en exergue les expériences similaires, daté de moins de trois (03) mois, signé et mentionnant ses adresses complètes (boîte postale, téléphone, e-mail etc.) ;
- Des photocopies des diplômes, attestations et/ou certificats de travail et, tous autres documents démontrant les aptitudes/qualifications des candidats ;
- Une photocopie de la carte nationale d'identité (CNI).

NB : Aucun dossier physique ne sera reçu à l'UGP ou dans les UCR. Seuls les dossiers électroniques respectant le format ci-dessus indiqué seront évalués.

VII. DISPOSITIONS GENERALES

- 1- Les Candidats seront sélectionnés selon la méthode « Sélection de Consultants *Individuels* » telle que décrite dans le paragraphe 7.36 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » 7^e édition, révisée en septembre 2025.
- 2- Les dossiers de candidatures rédigés en français ou en anglais doivent être envoyés exclusivement par courrier électronique au plus tard quatorze (14) jours à compter de la date de publication du présent Avis, avec pour objet :

AVIS A SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

N° 0052/ASMI/MINDDEVEL/PROLOG/UGP/SPM/CA-SPM/2026 DU 05 FEV 2026

POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT SOCIAL AU SEIN DE L'UNITE DE COORDINATION REGIONALE (UCR) DE L'EXTREME-NORD DU PROJET GOUVERNANCE LOCALE ET COMMUNAUTES RESILIENTES.

Adresses courrier électronique :

- jemeguide@prolog.cm
- heteme@prolog.cm
- recrutementexpsoen@prolog.cm

Yaoundé le

05 FEV 2026

LE COORDONNATEUR NATIONAL

